



---

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13/01/2012

---

**Accueil :** Communauté d'Agglomération du Grand Auch, 32000 AUCH

**Présents :** Nathalie Lefebvre, *Présidente de l'association D2B*, Mathilde André, *Vice-présidente*, Fabien Bouteix, *Trésorier*, Julien Piedferré, *Secrétaire*, Céline Caussé, *membre du CA*, Ludovic Germa, *membre du CA*.

**Ordre du jour :**

- ♣ Retour sur les journées d'échanges sur l'hydromorphologie

Bilan

Rendu des journées (diaporamas, actes, contact des intervenants, enquêtes de satisfaction)

Article pour parution dans la revue de l'Agence de l'Eau

- ♣ Rapport d'activités 2011
- ♣ Adhésions 2012
- ♣ Programme d'activités 2012
- ♣ Questions diverses

### **1) Retour sur les journées d'échange sur l'hydromorphologie**

#### **1-1) Bilan des journées d'échanges sur l'hydromorphologie**

La Présidente et le Trésorier présentent un bilan de la fréquentation et un bilan financier des journées d'échanges du 8 et 9 décembre 2011.

- ♣ La fréquentation sur les 2 jours :

Catégorie	Nombre
Adhérents D2B	23
Invités (intervenants/organiseurs) adhérents D2B	11
Non-adhérents D2B	58
Non-adhérents D2B invités (intervenants extérieurs, représentants AEAG)	13
<b>TOTAL sur 2 jours</b>	<b><i>105 participants</i></b>

Fréquentation Jour 1	Fréquentation Jour 2
90	84

La fréquentation observée lors de cet événement correspond à l'objectif fixé initialement par la CA qui était de 100 personnes réunies, avec un minimum de 50 personnes par jour pour une viabilité financière de l'opération.

▲ Bilan financier :

Dépenses		Recettes	
Repas + apéritif + ...	- 3536.64 €	<i>Aide AEAG</i>	1 998,00 €
		<i>Inscriptions</i>	3 700,00 €
<b>Résultat de l'opération</b>		<b>2 161.36 €</b>	

L'association a dû engager 1538,64€ pour l'organisation de ces journées, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ayant pris à sa charge l'intervention de Christian Beaufrère ainsi que le repas de la première journée pour un montant de 1998€. Le coût total des journées s'élève donc à 3536,64€.

Le montant perçu via les inscriptions s'élève à 3700.00 €.

Au final, l'organisation de cet événement a permis un gain de **2 161.36 €**.

La Vice-présidente ajoute qu'il serait nécessaire d'augmenter la différence de coût à l'inscription entre adhérents et non-adhérents pour ce type de journées, de l'ordre de 10€ d'écart, de manière à ce que l'adhésion à D2B soit incitative.

▲ Enquêtes de satisfaction :

La Présidente n'a pas terminé la synthèse des enquêtes. Celle-ci sera transmise dès que possible sur le groupe de discussion après validation par le CA.

### **1-2) Rendu des journées d'échanges**

Concernant les diaporamas des intervenants, la Présidente explique qu'il serait plus pratique de créer un fichier PDF par intervention, de manière à éviter un document trop lourd, et pour permettre également aux participants de ne recueillir que les informations qui les intéressent.

Les actes de l'événement retranscriront l'ensemble des échanges (questions/réponses, analyse et synthèse des échanges) qui ont eu lieu durant les 2 jours. Seront inclus également les contacts de chaque intervenant.

La transmission des documents se fera par mail auprès de l'ensemble des participants aux journées d'échanges, contenant les liens de téléchargement pour chaque intervention et les actes des 2 jours en pièce jointe.

### **1-3) Article pour parution dans la revue de l'Agence de l'Eau**

Sylvie JEGO (AEAG) propose que l'association publie un article rétrospectif sur les journées d'échanges dans la revue de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Mathilde André et Ludovic Germa se proposent pour sa rédaction.

## **2) Rapport d'activités 2011**

La Présidente explique qu'il serait intéressant de pouvoir proposer aux structures adhérentes et à celles intéressées, ainsi qu'à l'Agence de l'Eau, un dossier complet présentant l'ensemble des actions menées en 2011 par D2B et le bilan financier à la clôture de l'exercice. Le CA pense qu'un compte-rendu statistique sur l'utilisation du groupe d'échanges est aussi à réaliser dans ce rapport.

La Présidente et le Secrétaire sont chargés de rédiger ce dossier.

## **3) Adhésions 2012**

Le Trésorier rappelle qu'à l'heure actuelle, l'association dénombre 52 adhérents « personne physique » et 10 structures « personne morale ».

La Présidente annonce que, suite aux journées d'échanges, l'association a reçu 19 demandes d'adhésion, de personnes provenant de différents horizons professionnels (FDAAPPMA, CATER, ONEMA, bureau d'études...). La question de l'ouverture de l'association à ce type d'adhérents se pose donc à nouveau, notamment vis-à-vis du groupe de discussion.

**Lors de la prochaine assemblée générale, les membres de l'association devront se positionner sur cette question : D2B doit-elle rester un réseau de techniciens de rivières ou est-ce que D2B devient un réseau des professionnels de la gestion des milieux aquatiques regroupant l'ensemble des acteurs ?**

La Présidente expose les éléments d'information relatifs au fonctionnement de l'ARRA.

Après débat, le CA adopte une position commune favorable à la possibilité d'ouverture de D2B aux adhérents autres que les techniciens de rivière « territoriaux », y compris les techniciens/ingénieurs de bureaux d'études. Cela engendre la nécessité de modifier le règlement intérieur pour l'adapter à ce nouveau type d'adhérents, en intégrant notamment dans celui-ci une charte d'utilisation du groupe de discussion.

La Présidente et la Vice-présidente sont chargées de travailler sur ces aspects.

Par ailleurs, suite au problème soulevé par le SIGOM (Gave d'Oloron), il est proposé que l'adhésion des structures en tant que membre bienfaiteur donne droit d'accès au groupe de discussion à 2 personnes de la structure, employés ou élus, la cotisation étant fixée à 150€/an.

En attendant que cette proposition soit soumise à validation en Assemblée Générale, il est décidé de reporter les adhésions 2012 à début mars, de manière à pouvoir intégrer ces nouveaux éléments. Cela nécessiterait une modification succincte des bulletins d'adhésion, ainsi que quelques changements sur la plaquette de présentation de D2B.

Le Trésorier et le Secrétaire se chargeront respectivement de ces tâches le cas échéant.

Il est aussi proposé que toute demande d'adhésion qui arriverait durant les 2 derniers mois de l'année en cours soit automatiquement reportée à l'année suivante afin de faciliter la gestion comptable de l'association. En dehors de cette période, le montant total de la cotisation annuelle sera demandé.

Pour 2012, chaque confirmation d'adhésion sera accompagnée d'un certificat d'adhésion. Le bulletin d'inscription devra permettre au CA de réaliser dans l'année un trombinoscope des adhérents de D2B. Lors du mail de confirmation d'inscription seront demandés soit une photo pour les personnes physiques, soit le logo de la structure pour les personnes morales. Ludovic Germa propose de réaliser la mise en forme du trombinoscope.

Enfin, l'utilisation du groupe Google demeure compliquée pour un certain nombre d'adhérents. Il est donc nécessaire de rédiger une fiche d'aide pour l'accès à ce groupe sur internet. Cette fiche une fois validée par le CA sera diffusée sur le groupe et remise systématiquement aux nouveaux adhérents.

#### **4) Programme d'activités 2012**

##### **4-1) Projet de site internet**

La création d'un site internet devient de plus en plus indispensable. Il est décidé de créer, lors de la prochaine assemblée générale, un groupe de travail réunissant des adhérents volontaires et compétents dans ce domaine. L'objectif est de proposer en AG un avant-projet chiffré mi-2012, de manière à viser une mise en ligne du site en 2013. L'Agence de l'Eau pourrait être sollicitée pour concourir financièrement à la réalisation de ce projet.

Le problème qui demeure est celui de la gestion du site, en effet l'administration d'une telle plateforme demande du temps et un minimum de compétences informatiques.

##### **4-2) Journée inter-réseau**

La Présidente indique qu'elle a été contactée par l'ARRA au sujet de l'organisation de la journée inter-réseau 2012. Elle informe le CA que, conformément à ce qui avait été dit lors de la dernière réunion, D2B a proposé 2 thèmes pour cette journée :

- Eau et urbanisme/gestion foncière
- Evolution des EPCI rivières

Enfin, elle précise que D2B n'est pas candidat pour l'organisation de cette journée en 2012. L'association Languedoc-Roussillon est l'organisateur pressenti. Une réunion téléphonique est fixée au lundi 6 février entre les associations membres de l'inter-réseau pour en discuter.

##### **4-3) Journées d'échanges 2012**

En 2012, il est proposé d'organiser :

###### **☐ 1 journée d'échanges début juin**

Cette journée, traditionnellement organisée au milieu de l'année, serait réservée uniquement aux adhérents D2B, avec une participation réduite au seul coût du repas de midi.

Le thème retenu est celui de la continuité biologique et sédimentaire (trames bleues, classement des cours d'eau, dimensionnement d'ouvrages, retours d'expériences sur le démantèlement/l'aménagement d'ouvrages, etc.).

Le SIAH Save-Gesse, basé à l'Isle-en-Dodon, est pressenti pour accueillir l'événement.

L'objectif fixé est de réunir 50 personnes.

Le contenu exact de la journée fera l'objet d'une réunion ultérieure du CA.

###### **☐ 2 journées d'échanges début décembre**

Suite à la réussite des journées des 8 et 9 décembre derniers, le CA souhaite reconduire le principe en 2012, en proposant cette année une rencontre sur le thème de l'aménagement des bassins versants, abordant notamment la problématique de la planification et de l'organisation territoriale, du ralentissement dynamique et l'érosion des sols. Il serait judicieux que cet événement soit organisé en région Aquitaine.

## **5) Questions diverses**

### **5-1) Courrier SIGOM**

La Présidente fait lecture du dernier mail reçu du SIGOM. Le différend en cours (concernant l'adhésion de la structure en tant que membre bienfaiteur ne donnant pas accès au groupe de discussion pour les employés) est dorénavant levé et l'incident clos.

### **5-2) Atelier prospectif sur l'évaluation de la politique rivière de l'Agence de l'Eau**

La Présidente indique avoir été contactée par Sylvie JEGO pour participer, au titre de l'association Demain Deux Berges, à un atelier prospectif sur l'évaluation de la politique rivière de l'Agence le 24 janvier prochain à Toulouse. La Présidente souhaite qu'au moins un des membres du CA l'accompagne à cette journée. Céline CAUSSE indique qu'elle sera également présente.

### **5-3) Modération du groupe de discussion**

Concernant la modération du groupe de discussion, la Présidente rappelle que jouer le rôle de modérateur n'est agréable pour personne et que cela ne devrait pas être nécessaire. Tous les adhérents de l'association ont conscience de l'objet et du but de ce groupe de discussion qui a une vocation professionnelle. Il sera à nouveau demandé lors de la prochaine AG de respecter cela dans l'intérêt de l'ensemble des membres de l'association.

La date de la prochaine Assemblée Générale est fixée au

**JEUDI 1<sup>ER</sup> MARS 2012 à 9H30 à AUCH**  
**dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Auch**